

Comment compléter son dossier étudiant ?

Vous devez téléverser tous les documents via le [Centre étudiant](#). Ouvrez une session puis cliquez sur la tuile « Tâches » afin d'accéder à votre liste de documents à téléverser. Si aucune tâche n'apparaît dans la liste des tâches, communiquez avec le [Bureau du registraire](#).

Pour plus d'informations sur le fonctionnement visitez la page [Faire parvenir ses documents](#).

Dates à surveiller pour le téléversement des documents ?

Sessions	Date limite de dépôt des documents des nouveaux(elles) inscrit(e)s ou des documents renouvelés	Dates d'annulation des inscriptions
Automne	Le 30 septembre ou avant	1^{er} octobre
	Entre le 1 ^{er} et le 31 octobre compris	1^{er} novembre
	Entre le 1 ^{er} novembre et le 30 décembre compris	1^{er} décembre
Hiver	Le 31 janvier ou avant	1^{er} février
	Entre le 1 ^{er} et le 28 février compris	1^{er} mars
	Entre le 1 ^{er} mars et le 29 avril compris	1^{er} avril
Été	Le 31 mai ou avant	1^{er} juin
	Entre le 1 ^{er} et le 30 juin compris	1^{er} juillet
	Entre le 1 ^{er} juillet et le 30 août compris	1^{er} août